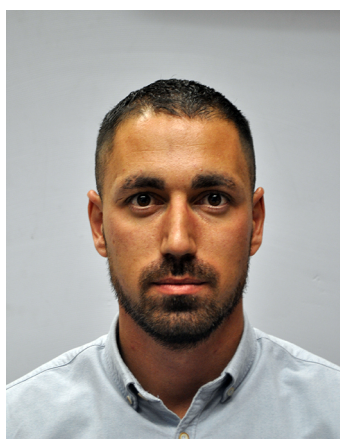


Formation Professionnelle Continue



MERLIN THEVENET, VAE, 2025

« Cette démarche VAE a dépassé mes attentes, je constate régulièrement que mon plan de développement est d'avantage sollicité par mon employeur. »



Merlin THEVENET, VAE, 2025

Licence professionnelle métiers du BTP : bâtiment et construction, parcours conduite de chantiers de travaux publics

Pourquoi avez-vous décidé de réaliser une VAE ? Quelles ont été vos motivations ? Quel diplôme avez-vous choisi d'obtenir par la voie de la VAE ?

J'ai initialement décidé de réaliser une VAE afin de valoriser mes différentes expériences dans le domaine de la construction. Ma principale motivation était de pouvoir faciliter l'obtention de mes visas de travail, puis faciliter mon développement au sein de mon entreprise.

Le diplôme obtenu est une licence professionnelle métiers du BTP : bâtiment et construction, parcours conduite de chantiers de travaux publics.

Aviez-vous participé à une réunion d'information ? Celle-ci a-t-elle été un élément déterminant dans votre décision de faire une VAE ou de choisir l'UVSQ ?

Oui, j'ai assisté à une réunion d'information et cela a confirmé ma décision de réaliser une VAE avec l'UVSQ.

Comment s'est déroulée votre démarche de VAE ? (Accompagnement individuel, ateliers collectifs, travail en autonomie, jury, ...)

Pour ma part, je me suis ajouté un défi géographique en réalisant ma VAE depuis l'Angleterre, mais je ne regrette absolument pas d'avoir initié cette démarche.

Le premier accompagnement individuel est crucial pour imposer une rigueur de travail, et je remercie mon accompagnatrice (Corinne Piau) pour avoir instauré ce rythme dès le début. La charge de travail est importante, essentiellement si le candidat n'a pas pour habitude de rédiger dans son milieu professionnel.

Les ateliers collectifs sont essentiels afin de monter en compétence dans différents domaines, comme savoir synthétiser une expérience face à un groupe, échanger sur nos différentes difficultés puis identifier des solutions, ou bien, faire relire nos dossiers de validation et pouvoir échanger sur les observations.

Le travail en autonomie est difficile, il faut savoir agencer son emploi du temps. Pour ma part, j'avais des semaines à 55 heures et je consacrais donc mes weekends pour la rédaction du dossier ou la préparation de mon oral.

Ce que je retiens de l'épreuve avec le jury, c'est de la curiosité, des questions pertinentes, des échanges constructifs, des conseils intéressants afin de poursuivre le circuit VAE, une réelle volonté d'assister le candidat.

Cette démarche VAE a-t-elle répondu à vos attentes ? Quelles ont été les apports au plan professionnel ? et personnel ?

Cette démarche VAE a dépassé mes attentes, je constate régulièrement que mon plan de développement est d'avantage sollicité par mon employeur. Cela vient assister la hiérarchie afin d'identifier plus facilement les éléments qui souhaitent se développer au sein de l'entreprise. Sur le plan personnel, la VAE est également un exercice sur soi-même qui m'a encouragé à valoriser mes précédentes expériences et par conséquent à prendre de l'assurance.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres personnes intéressées par cette démarche ?

Je conseille à chacun d'identifier le besoin d'initier une VAE, de prendre le temps d'

analyser l'ensemble des diplômes disponibles avec l'aide d'un organisme qualifié, d'organiser son emploi du temps professionnel et personnel en adéquation avec la VAE.

En savoir plus

- » La VAE à l'UVSQ
- » Les formations de l'UVSQ

Propos recueillis par Jérémy Gore en octobre 2025.

Consultez d'autres témoignages **paragraphe__contenu--2** { padding-left: 20px; } .paragraphe__contenu--2 strong { margin-left: -20px; } .paragraphe__contenu--2 strong::before { content: " "; margin-right: 10px; } **paragraphe__contenu--2**